

quis de Vaudreuil, le gouverneur, cédant aux instances réitérées de Monseigneur de St-Valier, envoya Desjordy à Sorel.

Au mois de janvier 1694 l'évêque se rendant à Montréal apprit, peu de temps après son départ de Québec, que le capitaine revenait à Batiscan et que le scandale allait recommencer. Il résolut alors de frapper un grand coup et le dimanche, 9 février 1694, après les prières du prône dans les églises de Batiscan et de Champlain, les curés de ces paroisses lurent un mandement qui prononçait une sentence d'excommunication majeure contre les deux amoureux. Par cette sentence l'entrée de l'église leur était défendue et ils étaient signalés comme devant être évités par les paroissiens. Une semaine plus tard le capitaine Desjordy se rendant de Sorel (où il était depuis un mois) à Québec, passa par Batiscan, où il alla au service d'un ami. Aussitôt qu'il fut entré dans l'église le curé qui célébrait le Saint Sacrifice descendit de l'autel et se retira dans la sacristie. (186)

Desjordy et la veuve Debrieux se sont adressés au Conseil Souverain pour obtenir de l'évêque réparation d'honneur et se sont plaints qu'ils ne pouvaient trouver personne qui veuille leur servir de procureur. (187) Ils n'ont rien obtenu.

M. de Denonville écrivant au ministre dit: " Nous avons dans " le pays, un certain nombre de garnements, surtout de mauvaises " femmes qui vivent comme des malheureuses. En vérité, Mon- " seigneur, c'est la perte de toute la jeunesse du pays. " (188)

Les archives en font connaître plusieurs. La Dizy-Brieux, la Dame de Freneuse, la Réaume (Thérèse Catin) et la Beloyet.

Marguerite avait un frère, Ignace Michel qui fut juge à Champlain. (190)

---

186. Lettre de Champigny au Ministre citée par l'abbé Gosselin dans *Henri de Berniere* p., 141.

187. Juge et Dél. Cons. Souv., vol. III, p., 854.

188. Gosselin : Monseigneur de St-Valier et son temps, p., 16.

189. Tanguay : Loc. Cit., vol. I, p., 186.

190. Ibid., vol. I. p , 196.